

parfaitement. Je n'y suis pas entièrement opposé, mais pour l'instant, je pense que nous ne devrions pas accepter l'amendement à moins que le ministre lui-même soit d'accord, parce que nous touchons ici au point essentiel.

Le sénateur Robichaud: Il me semble que cet amendement détruirait l'objet du bill.

Le sénateur Smith: Monsieur le Président, nous sommes tous intéressés à faire quelque chose pour la Compagnie des Jeunes Canadiens. Je suis sûr que nous avons tous été très déçus quand nous avons lu ce qui s'est passé ces dernières années. Peut-être que le gouvernement doit avoir la possibilité d'intervenir plus que par le passé, mais à titre temporaire seulement. Je préférerais que le gouvernement pêche par excès de sécurité, et que les choses ne devront pas nécessairement être toujours comme on le propose actuellement.

Il y a une autre chose qui me trouble un peu: on ne nous a pas informés d'avance de l'amendement. Le sénateur Yuzyk a parlé hier soir à la Chambre, et c'était la première fois que moi-même ou quelqu'un d'autre en entendions parler. Je suppose que le Cabinet du ministre a également été pris par surprise, car autrement quelqu'un serait venu ici défendre la position du ministère. Je continue à croire que nous devrions entendre l'autre partie.

Le sénateur Yuzyk: Serait-il possible de demander au ministre de faire une déclaration à cet égard?

Le sénateur McDonald: Monsieur le Président, je ne suis pas membre de ce Comité mais j'y suis venu par intermittençe comme vous l'avez remarqué. J'ai demandé que quelqu'un du Bureau du ministre compare devant le Comité, mais il est impossible que quelqu'un vienne comparaître d'ici cinq ou dix minutes. Donc, j'estime qu'il serait sage de suspendre la séance pendant quelque temps aujourd'hui.

Je crois savoir que nous n'aurons qu'une très courte séance à la Chambre cet après-midi. Peut-être que le Comité pourrait se réunir de nouveau à 4 heures, parce que je pense que le ministre ou un fonctionnaire de son ministère devrait venir ici nous parler de la raison d'être de ce bill. Nous avançons dans l'obscurité si nous n'avons pas cette explication.

Le sénateur Cameron: Je propose qu'il en soit ainsi.

Le sénateur Smith: Avant que cette motion soit mise aux voix, puis-je demander s'il conviendrait aux membres du Comité que le Comité siège aussitôt que le Sénat aura ajourné sa séance. De ce que l'on m'a dit, il semble que nous pourrions

fort bien revenir ici à 3 h. 30.

Le sénateur Bourget: Il faudra communiquer avec le Cabinet du ministre.

Le sénateur McDonald: Je le ferai.

Le sénateur Yuzyk: Si nous ne pouvons pas atteindre le ministre ou quelqu'un de son ministère cet après-midi, je suggère que le Comité s'ajourne jusqu'à demain matin.

Le sénateur Smith: Il y a un autre point. On m'a dit que le gouvernement aimerait que ce bill, de même que d'autres, reçoivent la sanction royale demain. Il suffirait d'un seul objecteur pour que la sanction royale ne puisse y être donnée demain.

Le sénateur McDonald: Il faudra que le Comité fasse rapport aujourd'hui.

Le président: J'espère que le sénateur Yuzyk acceptera cela parce que, pour ce qui me concerne, j'aurais été prêt à voter sur cet amendement aujourd'hui.

Le sénateur Yuzyk: Il n'y a pas vraiment une telle urgence, n'est-ce pas, monsieur le Président?

Le président: Je crois savoir que le ministre partira en mission internationale en Afrique très bientôt, et si la sanction royale de ce bill est retardée, cela pourra peut-être également retarder la réorganisation de la compagnie.

Le sénateur Yuzyk: Vraiment? Je sais que le ministre voulait que le bill reçoive la sanction royale avant la fin du mois.

Le président: Le leader du gouvernement au Sénat m'a dit qu'il escomptait que la sanction royale serait donnée à ce bill demain. Puisque nous ne pourrions renvoyer le bill aujourd'hui, vous ne vous opposerez pas, n'est-ce pas, à déroger au règlement demain?

Le sénateur Yuzyk: Non, je ne m'y opposerais pas.

Le président: Nous allons maintenant suspendre la séance, et nous la reprendrons lorsque le Sénat s'ajournera.

(Reprise de la séance à 15h.30.)

Le président: Nous avons avec nous M. Robert Rabinovitch, adjoint spécial au secrétaire d'Etat, et M. Louis E. Levy, conseiller juridique au Secrétariat d'Etat.

J'ai deux choses à expliquer: d'abord, l'urgence d'adopter ce bill; et deuxièmement, l'absence du ministre ou d'un autre fonctionnaire devant nous aujourd'hui.